



INFRACTIONS ROUTIÈRES

Le dépassement des vitesses maximales autorisées sanctionné par catégorie.

CATÉGORIES	INFRACTIONS	AMENDES
1	Dépassement de la vitesse limite de 1 à 5 km/h	2 000 FCFA
2	Dépassement de la vitesse limite de 6 à 10 km/h	3 000 FCFA
3	Dépassement de la vitesse limite de 11 à 20 km/h	5 000 FCFA
4	Dépassement de la vitesse limite de plus de 20 km/h	10 000 FCFA

⚠ Important : Le dépassement de la vitesse autorisée de 20 km/h en agglomération entraîne le retrait de **2 points** sur le permis de conduire.



Décret n°2022-631 du 03 août 2022 modifiant le Décret n°2016-864 du 03 novembre 2016 portant réglementation de l'usage des voies routières ouvertes à la circulation publique (Code de la Route).

101 / 1302

À lire dans ce numéro ...

- ✓ **Récap'Actu**
- ✓ **Conseil des Ministres**
Extraits du Conseil des Ministres du 04 février 2026
- ✓ **Retour sur ...**
La composition du nouveau gouvernement de Côte d'Ivoire

- ✓ **Ils ont dit**
- ✓ **Tout Savoir Sur :** *La Facture normalisée électronique*
- ✓ **Parole aux citoyens**
- ✓ **Bon à Savoir :** *Le social encore plus au cœur de l'action gouvernementale*

Scannez le QR code pour rester connectés à l'actualité gouvernementale



Récap'Actu



400 FCFA le prix bord champ du kg de la noix de cajou

Le prix plancher bord champ du kilogramme de la noix de cajou est fixé à 400 FCFA pour la campagne 2026. Ce prix, fixé avec prudence, permet de garantir l'achat de toute la production nationale tout en assurant un revenu aux producteurs. Si les cours internationaux évoluent favorablement sur le marché, ce prix pourrait être revu à la hausse, comme cela a déjà été le cas lors de précédentes campagnes.

Opération intensive et continue de lutte contre l'incivisme routier

La Direction générale des Transports terrestres et de la Circulation (DGTT), en collaboration avec les Forces de défense et de sécurité, mène depuis le lundi 16 février 2026, une opération intensive de contrôle et de répression de l'incivisme routier. Plusieurs conducteurs ont été interpellés et des véhicules mis en fourrière. Les citoyens sont également invités à collaborer en signalant tout acte d'incivisme sur nos routes.



La poste pour mieux encadrer et protéger les activités de livraisons en Côte d'Ivoire

À partir du 1er mars 2026, chaque citoyen et chaque entreprise en Côte d'Ivoire devront disposer d'une boîte postale digitale. Le coût est fixé à 2 000 FCFA par an pour les particuliers et 33 000 FCFA par an pour les entreprises. Cette mesure vise à mieux organiser et sécuriser la réception des colis provenant des plateformes de livraison locales et internationales. Elle contribuera également à mieux structurer le secteur de la livraison, à renforcer l'autonomie ainsi que la protection sociale des livreurs, grâce à leur enregistrement sur la plateforme www.poli.ci.



CONSUMMATEURS, FAITES-VOUS ENTENDRE

Signalez toute pratique abusive

101 / 1343

 **N°Vert** *gratuit*

-  **Hausse abusive des prix**
-  **Non-respect des prix plafonnés**
-  **Difficultés liées à la distribution des produits de grande consommation**

27 20 30 25 10



Conseil des Ministres (CDM)

EXTRAITS DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 04 FÉVRIER 2026

PROJETS DE DÉCRETS



NUMÉRIQUE ET TRANSFORMATION DIGITALE

Ratification d'un prêt pour le Projet d'Accélération Digitale (PADCI)

Le Gouvernement a validé un accord de prêt de 128,6 millions d'euros avec l'Association internationale de Développement, pour accélérer la transformation numérique du pays. Concrètement, cet appui financier permettra d'améliorer l'accès à l'internet haut débit sur l'ensemble du territoire et de moderniser les services publics grâce à la digitalisation. L'objectif est aussi de renforcer les compétences numériques, en mettant un accent particulier sur les jeunes et les femmes.



MINES

Création d'une nouvelle société d'exploration

Le Conseil des Ministres a autorisé la Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI) à devenir actionnaire d'une nouvelle société appelée Ivoiri Chinoise d'Exploration (ICEX), créée avec la société chinoise China National Geological & Mining Corporation. La SODEMI détiendra 56,65% des parts, tandis que son partenaire chinois en possédera 43,35%.



ÉNERGIE

Énergie dans le District d'Abidjan

Le Conseil a adopté deux décrets relatifs à la convention Énergie 73, qui encadre la centrale thermique de

372 MW à cycle combiné de Songon. Le premier ajuste le décret de 2020 ayant approuvé la convention. Le second valide les avenants n°1 et n°2. Signée en 2013 pour encourager l'investissement privé dans l'électricité, cette convention bénéficie ainsi d'un cadre juridique consolidé afin d'en assurer l'exécution efficace.

COMMUNICATION



PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT (PND) 2026-2030

Le Plan National de Développement 2026-2030 a été élaboré en concertation avec le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement.

Ce nouveau plan vise à faire de la Côte d'Ivoire une nation stable, ambitieuse et solidaire à l'horizon 2030. Il prévoit des réformes dans 22 domaines et des projets structurants dans tous les secteurs. Ce PND projette une croissance moyenne de 7,2% sur la période 2026-2030, pour un investissement global estimé à 114 838,5 milliards de FCFA. Le secteur privé devrait financer 70,2% et l'État devra mobiliser environ 38 000 milliards de FCFA.



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Amadou COULIBALY

Ministre de la Communication,
Porte-Parole du Gouvernement



Retour sur...

LA COMPOSITION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

JANVIER 2026



M. ROBERT BEUGRÉ MAMBÉ

PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT



M. TÉNÉ BIRAHIMA OUARTARA

VICE-PREMIER MINISTRE,
MINISTRE DE LA DÉFENSE

MINISTRES D'ÉTAT



Mme ANNE DÉSIRÉE OULOTO-LAMIZANA

MINISTRE D'ÉTAT,
MINISTRE DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA MODERNISATION DE
L'ADMINISTRATION



Mme NIALÉ KABA

MINISTRE D'ÉTAT,
MINISTRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET DE LA
COOPÉRATION
INTERNATIONALE

MINISTRES



M. JEAN SANSAN KAMBIÉ

GARDE DES SCAUX,
MINISTRE DE LA JUSTICE
ET DES DROITS DE
L'HOMME



GÉNÉRAL VAGONDO DIOMANDE

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA SÉCURITÉ



M. ADAMA COULIBALY

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DU
BUDGET



M. MAMADOU SANGFOWA COULIBALY

MINISTRE DES MINES,
DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE



M. BRUNO NABAGNÉ KONÉ

MINISTRE DE
L'AGRICULTURE, DU
DEVELOPPEMENT RURAL
ET DES PRODUCTIONS
VIVRIÈRES



M. AMADOU KONÉ

MINISTRE DES
TRANSPORTS ET DES
AFFAIRES MARITIMES



M. AMÉDÉE KOFFI KOUAKOU

MINISTRE DE
L'HYDRAULIQUE, DE
L'ASSAINISSEMENT ET DE
LA SALUBRITÉ



M. MAMADOU TOURÉ

MINISTRE DE LA PROMOTION
DE LA JEUNESSE,
DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
ET DU SERVICE CIVIQUE,
PORTE-PAROLE ADJOINT DU
GOUVERNEMENT



M. PIERRE N'GOU DIMBA

MINISTRE DE LA SANTÉ,
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE
ET DE LA COUVERTURE
MALADIE UNIVERSELLE



M. MOUSSA SANGOU

MINISTRE DE L'URBANISME,
DU LOGEMENT
ET DU CADRE DE VIE



M. SIDI TIÉMOKO TOURÉ

MINISTRE DES
RESSOURCES ANIMALES
ET HALIEUTIQUES



Mme MARIATOU KONÉ

MINISTRE DU
PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT
ET DES ENTREPRISES
PUBLIQUES



M. AMADOU COULIBALY

MINISTRE DE LA
COMMUNICATION,
PORTE-PAROLE DU
GOUVERNEMENT



M. JACQUES ASSAHORÉ KONAN

MINISTRE DES EAUX
ET FORÊTS



M. IBRAHIM KAILL KONATÉ

MINISTRE DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE
L'ARTISANAT



M. SIANDOU FOFANA

MINISTRE DU TOURISME
ET DES LOISIRS



M. SOULEYMANE DIARRASSOUBA

MINISTRE DU PLAN
ET DU DEVELOPPEMENT



M. ADAMA DIAWARA

MINISTRE DE
L'ENDEUSEMENT
SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE



M. ADAMA KAMARA

MINISTRE DE L'EMPLOI, DE
LA PROTECTION SOCIALE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE



M. N'GUESSAN KOFFI

MINISTRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ALPHABÉTISATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE



M. YACOUBA HIEN SIÉ

MINISTRE DES
INFRASTRUCTURES
ET DE L'ENTRETIEN
ROUTIER



Mme MYSS BELMONDE DOGO

MINISTRE DE LA
COHÉSION NATIONALE,
DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE



M. DJIBRIL OUARTARA

MINISTRE DE LA
TRANSITION NUMÉRIQUE
ET DE L'INNOVATION
TECHNOLOGIQUE



Mme NASSÉNÉBA TOURÉ

MINISTRE DE LA FEMME,
DE LA FAMILLE ET DE
L'ENFANT



Mme FRANÇOISE REMARCK

MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA FRANCOPHONIE



M. ADJÉ SILAS METCH

MINISTRE DES SPORTS



M. ABOU BAMBA

MINISTRE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

MINISTRES DÉLÉGUÉS



M. CÉLESTIN SÉREY DOH

MINISTRE DÉLÉGUÉ AUXÉPUS DU
MINISTRE DES TRANSPORTS ET
DES AFFAIRES MARITIMES,
CHARGÉ DES AFFAIRES
MARITIMES



M. ADAMA DOSSO

MINISTRE DÉLÉGUÉ AUXÉPUS DU
MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA
COOPÉRATION INTERNATIONALE,
CHARGÉ DE L'INTEGRATION
AFRICAINNE ET DES SOUS-SECTEURS
DE L'ÉNERGIE



M. JEAN-AOUI MOULOT

MINISTRE DÉLÉGUÉ AUXÉPUS DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPPEMENT RURAL
ET DES PRODUCTIONS VIVRIÈRES,
CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE, CHARGÉ DE
L'ENVIRONNEMENT TECHNIQUE



M. BERNARD KINI COMOE

MINISTRE DÉLÉGUÉ AUXÉPUS DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPPEMENT RURAL
ET DES PRODUCTIONS VIVRIÈRES,
CHARGÉ DES PRODUCTIONS
VIVRIÈRES

Ils ont dit...



“ L'année 2026 ouvre un nouveau cycle stratégique pour notre pays. Avec le démarrage du Plan national de développement 2026-2030, la Côte d'Ivoire entre dans une phase décisive de sa transformation économique et sociale.

Adama Coulibaly, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, le 6 février 2026



“ On enregistre pendant les 45 premiers jours de cette année une recrudescence d'accidents de la circulation. En moyenne,

quatre personnes perdent la vie chaque jour. Le Président de la République a demandé que nous prenions toutes les mesures afin que la question de la sécurité routière puisse être considérée comme une des priorités. Je suis venu voir le ministre Vagondo Diomandé pour affiner les stratégies et appliquer, à court terme, les mesures sans état d'âme ».

Amadou Koné, Ministre des Transports et des Affaires maritimes, le 18 février 2026



“ Notre objectif est de faire en sorte que dans tous les classements internationaux de premier plan, tels que Unirank, nous soyons visibles et dans des places de choix. Il faudrait qu'en 2030, la première université ivoirienne, soit dans le top 20 des classements de référence tels que Unirank. Pour les autres classements, on va améliorer notre rang ».

Adama Diawara, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le 11 février 2026



“ L'éducation est la base de la société humaine et la formation constitue l'âme du progrès et de l'épanouissement. Dans

ce sens, notre ambition pour l'École demeure simple. En me fondant sur ma petite expérience de formateur et de gestionnaire d'établissement, l'avenir de l'École sera bâti sur "la complicité entre le maître et l'élève". Ce binôme "enseignant et élève" sera mis à contribution pour construire l'attractivité de l'École ».

N'Guessan Koffi, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, le 30 janvier 2026.

À suivre...

En direct sur les comptes Facebook, Twitter et Youtube du Gouvernement de Côte d'Ivoire

TOUT SAVOIR SUR



gouvci officiel

Tout savoir Sur

Thème du 24/02/26 : La Facture normalisée électronique

Intervenant :

Guillaume Ackah-Miezan,
Conseiller Technique
du Directeur Général des Impôts



La Facture Normalisée Électronique (FNE) est un nouveau système mis en place par l'État, à travers la Direction Générale des Impôts (DGI), pour remplacer peu à peu les factures papier par des factures électroniques sécurisées. Son objectif est de moderniser le système fiscal en Côte d'Ivoire et de rendre les transactions commerciales plus claires et plus transparentes.

Pourquoi ce changement ?

La facture normalisée électronique a été mise en place pour :

- moderniser le système fiscal ;
- lutter contre la fraude fiscale et l'évasion ;
- renforcer la transparence dans les échanges ;
- simplifier et accélérer les procédures de paiement de la TVA et autres taxes ;
- améliorer la compétitivité et la gestion administrative des entreprises.

Qui est concerné ?

La liste des secteurs concernés par la Facture Normalisée Électronique peut être consultée sur le site officiel de la Direction Générale des Impôts. Veuillez consulter le Livre de procédures fiscales de Côte d'Ivoire.

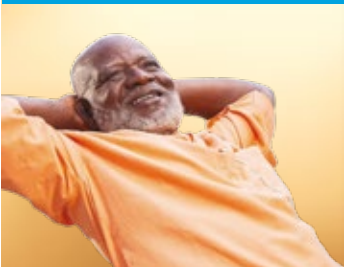


Quels sont les bénéfices pour les entrepreneurs ?

- Réduction des coûts et du temps de gestion des factures ;
- Archivage simplifié et accès facile aux documents fiscaux ;
- Meilleure traçabilité et sécurité des transactions ;
- Processus plus transparent avec l'administration fiscale ;
- Facilitation des déclarations fiscales comme la TVA.

Infos pratiques

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE



LA NOUVELLE QUI SOULAGE !

MAINTENANT

Les hypertendus & les diabétiques sont pris en charges par la CMU

-70% DANS LES HÔPITAUX & PHARMACIES AGRÉÉS

Consultations, bilans annuels, médicaments couverts



POUR TOUTE INFORMATION OU RÉCLAMATION, CONTACTEZ-NOUS
GRATUITEMENT AU : 800 00 900 ou 143 / INFO@IPSCNAM.CI

Parole aux citoyens



« Lorsque j'ai été admis en classe de 6^e, cela a été un véritable soulagement d'avoir une école à côté. De plus, notre établissement est beau, le cadre est agréable et les professeurs sont à notre écoute ».

Ruben Z. // Élève en classe de 3e au collège de proximité de N'Douffoukankro



« Ma fille a des boutons sur le corps. Je l'ai donc conduite en consultation de dermatologie. Ici, au nouveau Centre hospitalier régional (CHR), les patients sont bien pris en charge. J'ai aussi eu l'occasion de passer en gynécologie, et le matériel est entièrement neuf ».

Nassata Konaté Ouattara // Enseignante et résidente de Bouaké



« Après un premier stage de perfectionnement, je me suis retrouvé au chômage. J'ai ensuite intégré cette clinique grâce à l'Agence Emploi Jeunes et, aujourd'hui, j'y exerce toujours et j'arrive à me prendre en charge ».

Stanislas D. // Bénéficiaire de programme de stages de l'Agence Emploi Jeunes à Kani



« La centrale solaire de Boundiali produit de l'électricité à partir du soleil, sans polluer l'environnement. Contrairement aux centrales thermiques qui fonctionnent au gaz et génèrent des émissions, les centrales hydroélectriques et photovoltaïques reposent sur une énergie renouvelable, verte et propre ».

Franck Y. // Ingénieur en charge de l'exploitation de la centrale solaire

Bon à savoir



LE SOCIAL ENCORE PLUS AU CŒUR DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE



ÉDUCATION



CANTINES SCOLAIRES

“ Le Programme Social du Gouvernement et le Programme Jeunesse du Gouvernement continueront d'être des instruments majeurs de notre action. Ils seront renforcés et mieux ciblés. ”

Extrait du message à la Nation du Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA du 31 décembre 2025

PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE

**Soumission du 13 mars
au 30 avril 2026**



SCANNEZ POUR CANDIDATER



*Innovater, Servir, Inspirer et Bâtir l'Excellence
au service de la Grande Côte d'Ivoire*

www.prixdexcellence.gouv.ci

